

**ALGER**

Extract of Alger républicain

الجزائر  
الجمهورية  
الجمهورية

<http://www.alger-republicain.com/La-Federation-nationale-des.html>

**La Fédération nationale des  
travailleurs de l'habitat et de  
l'urbanisme (FNTHU), affiliée à  
l'Union générale des  
travailleurs algériens (UGTA),  
lance un appel au président de  
la République, au Chef du  
gouvernement et au ministre**

# de l'Habitat pour agir et ouvrir les voies du dialogue avant de hausser le ton et enclencher une grève nationale.\*

- Luttés sociales en Algérie -

Publication date: mardi 18 décembre 2012

## **Description:**

Article de Karima Sebai

in Le Temps d'Algérie

15.12.12

• --

\* Titre modifié par Alger républicain

---

**Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés**

---

La Fédération nationale des travailleurs de l'habitat et de l'urbanisme (FNTHU) avertit que les travailleurs risquent d'opter pour une grève si toutes les tentatives de dialogues resteront vaines. La FNTHU a adressé au ministre du secteur, M. Tebboune, une demande d'audience, afin de porter à sa connaissance leurs revendications socioprofessionnelles, restées à ce jour sans réponse.

Parmi les revendications :

- la permanisation des contractuels,
- la revalorisation des salaires,
- la révision des conventions collectives et des statuts particuliers,
- le règlement des salaires non payés,
- le respect du code du travail et
- l'autorisation de l'activité syndicale au niveau de tous les organismes (OPGI, AADL, DLEP, DUCH, CTC, CNERIB (Centre national d'études et de recherches intégrées du bâtiment), OPREBAPH (Organisme de prévention des risques professionnels dans les activités du bâtiment, travaux publics et hydraulique), Cnat (Centre national d'assistance technique), les agences foncières, les bureaux d'études et les laboratoires du secteur public),
- la mise à niveau des salaires et primes sur l'ensemble du territoire national,
- la réintégration des travailleurs licenciés sans motif valable,

Par ailleurs, les syndicalistes dénoncent les agissements de certains responsables qui s'octroient des privilèges aux dépens des travailleurs et leur refus de la présence des représentants syndicaux aux conseils d'administration.

Alger républicain

-----

## **Les travailleurs du secteur de l'habitat exposent leurs revendications socioprofessionnelles**

### **46 000 travailleurs du secteur de l'habitat menacent de débrayer**

Lors d'une réunion des cadres syndicaux, organisée jeudi à Alger, le président de la fédération, Slimane Zitouni, a déploré l'absence de dialogue avec le ministère de l'Habitat, destinataire de plusieurs courriers. En annonçant la tenue d'une rencontre le 27 janvier prochain, à laquelle sera convié le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd, afin de décider des suites que donnera le ministre à leur demande d'audience pour répondre à leurs attentes, il a affirmé que la fédération n'écartera pas le recours au débrayage afin de faire aboutir des revendications

socioprofessionnelles « légitimes ».

La fédération conteste « le silence total » observé par le ministère auquel il exprime sa volonté de participer activement à la réalisation du programme quinquennal du secteur. « Après l'installation du nouveau ministre, Abdelmadjid Tebboune, nous avons déposé une demande d'audience pour l'informer sur les problèmes des travailleurs mais, à ce jour, aucune réponse ne nous a été adressée », a-t-il regretté.

## **Des ingénieurs payés 17 000 DA**

Tout en privilégiant le dialogue, il a réclamé la satisfaction de l'ensemble des points de la plate-forme relatifs, principalement, à la revalorisation et l'harmonisation des salaires et primes, la permanisation des contractuels, la réintégration des travailleurs licenciés abusivement, la révision des conventions collectives, le respect de la législation du travail en vigueur. Citant des cas frappants, il a parlé notamment de certains contractuels qui attendent leur permanisation depuis une quinzaine d'années, en dépit des bas salaires de certains diplômés universitaires tels que des ingénieurs rémunérés à moins de 18 000 DA.

M. Zitouni a insisté pour réclamer « l'application du code du travail en vigueur et l'autorisation de l'activité syndicale au sein des différents organismes ». La fédération plaide également pour la révision des statuts particuliers, le règlement des salaires impayés, la lutte contre la disparité salariale entre les travailleurs des différentes wilayas et le respect des circulaires et arrêtés ministériels régissant le secteur du bâtiment, ignorés par les responsables. Certains travailleurs continuent à percevoir des salaires de 14 000 DA, a-t-il regretté, rappelant que l'augmentation du SNMG a été décidée par le gouvernement et les employeurs doivent l'appliquer.

## **Des dirigeants qui ont enfreint la réglementation du travail dénoncés**

Il a interpellé aussi les différents organismes à respecter la loi n° 90-11 du 21 avril 1990 relative aux relations de travail dans son volet lié à la participation des représentants des travailleurs au conseil d'administration. Dans ce cas précis, la loi stipule, dans son article 95, que « lorsque l'organisme employeur regroupe plus de 150 travailleurs et lorsqu'il existe en son sein un conseil d'administration ou de surveillance, le comité de participation désigne parmi ses membres ou en dehors d'eux des administrateurs chargés de représenter les travailleurs au sein dudit conseil conformément à la législation en vigueur ».

Mais, en réalité, les responsables refusent aux représentants des travailleurs d'assister, en (appliquant) des règlements intérieurs qui ne prévoient pas leur participation. Les syndicalistes de la fédération veulent savoir si le règlement intérieur a plus de force juridique que la loi promulguée par l'État.

D'autre part, plusieurs syndicalistes ont dénoncé les abus de certains responsables qui s'offrent des privilèges tandis qu'ils privent les travailleurs de leurs droits. Au regard de l'ampleur des problèmes des différents organismes, certains syndicalistes ont réclamé l'organisation des regroupements régionaux pour discuter des attentes des travailleurs de chaque région.

Créée en 2008, la FNTHU représente 46 000 travailleurs des différents organismes tels que les OPGI, AADL, DLEP, DUCH, CTC, CNERIB (Centre national d'études et de recherches intégrées du bâtiment), OPREBATPH (Organisme de prévention des risques professionnels dans les activités du bâtiment, travaux publics et hydraulique), Cnat

(Centre national d'assistance technique), les agences foncières, les bureaux d'études et les laboratoires du secteur public. M. Zitouni a relevé que sa fédération devra négocier avec les ministères de l'Habitat, de l'Intérieur et des Collectivités locales, du Tourisme ainsi qu'avec le ministère du Travail."

**Karima Sebaï**

**in le Temps d'Algérie**

**15.12.12**

---

\* Titre d'Alger républicain